

Communiqué de presse

23 avril 2021

# Accompagner le parcours de soins des patients dont les rendez-vous sont reprogrammés

L'impact de la troisième vague épidémique est actuellement le plus fort depuis le début de l'épidémie pour les équipes soignantes de l'ensemble des établissements hospitaliers publics et privés en Occitanie. Après la mobilisation de tous les renforts disponibles, l'importance du nombre de cas Covid graves pris en charge par ces établissements a amené l'Agence régionale de santé à demander une déprogrammation d'activités moins prioritaires actuellement. Cette adaptation des capacités de prise en charge hospitalières est indispensable à la mobilisation de lits supplémentaires et d'équipes médicales spécialisées, mais elle impacte le parcours de soins de certains patients dont les rendez-vous ont dû être déprogrammés. Le report de ces interventions suscite des inquiétudes légitimes pour ces patients et leurs proches. Tous les acteurs de santé souhaitent y répondre en renforçant l'accompagnement des patients concernés. C'est le sens des échanges entre France Assos Santé Occitanie, l'Agence régionale de santé, les représentants des médecins libéraux et les représentants des établissements hospitaliers publics et privés. L'objectif est d'abord celui d'un accompagnement individualisé. C'est le rôle principal des médecins traitants, avec l'appui de dispositifs de soutien quand c'est nécessaire. Dès que possible, les reprogrammations de ces interventions permettront de répondre à nouveau à ces besoins de prise en charge.



*Il est indispensable que les patients confrontés, et avec eux leurs proches-aidants, à la contrainte d'une réorganisation des soins dont ils ont besoin, bénéficient d'un accompagnement individualisé. Il est important que cette déprogrammation soit préparée et organisée comme un « réaménagement » du parcours de soins. C'est pour cela qu'il est indispensable que ces dispositions soient prises non seulement en concertation avec les équipes assurant les soins concernés, mais aussi en coordination étroite avec les professionnels de santé accompagnant le patient, et parmi eux particulièrement le médecin référent, et bien sûr le patient lui-même et les proches-aidants qui lui sont indispensables.*

**« Il est important que  
cette déprogrammation  
soit préparée et  
organisée comme un  
« réaménagement »  
du parcours de soins. »**

*La concertation et la coordination doivent donner toute sa place au contexte individuel du soin dont la déprogrammation est envisagée - soin urgent sans alternative de remplacement mais aussi soin ayant fait l'objet de déprogrammation-reprogrammation itératives – pour que cette déprogrammation ne constitue pas une rupture de parcours de soins constituant une perte de chance grave pour le patient mais bien un réaménagement du parcours de soin.*

*Pour que le patient accepte un tel réaménagement de son parcours de soin il est primordial qu'il soit accompagné par son médecin traitant et les professionnels de santé qui coordonnent ses soins de proximité. Ces acteurs de terrain doivent pouvoir assurer cet accompagnement en mettant en jeu toutes actions qu'ils jugent nécessaires, médicales, psychologiques et matérielles, et ceci sans report de coûts ni de reste à charge pour le patient.*



« Les médecins libéraux d'Occitanie se sont, sans compter, mobilisés dans toutes les phases de cette pandémie, pour rester au plus près de leurs patients, mais aussi de la population de leurs territoires quand il s'est agi d'organiser les lieux dédiés Covid ou encore la vaccination à l'extérieur des murs de leurs cabinets.

Une fois de plus notre modèle de soins a montré sa pertinence en organisant les parcours autour du médecin traitant, pivot du soin et garant de sa coordination. C'est lui que les Français souhaitent consulter en priorité pour tout problème de santé.

« Il est essentiel de redire à chaque malade concerné que son médecin est là pour l'accompagner »

Au moment où la question angoissante de la déprogrammation des soins se pose de nouveau sous la pression des rebonds de l'épidémie, il est essentiel de redire à chaque malade concerné que son médecin est là pour l'accompagner dans l'évaluation du bénéfice et du risque de chaque décision médicale. Les médecins libéraux se sont organisés dans les relations entre la ville et l'hôpital pour éviter la rupture des parcours et mieux articuler les soins de premier recours avec ceux plus spécialisés de second ou troisième recours. Ces collaborations existent avec tous les

autres médecins spécialistes qui exercent en établissement, que leur pratique soit libérale en hospitalisation privée ou salariée dans les hôpitaux publics. »



« Depuis plus d'un an déjà, les équipes soignantes des établissements hospitaliers publics et privés sont mobilisées pour faire face à une crise sans précédent. Prendre en charge dans les meilleures conditions les patients, assurer la qualité, la sécurité et la continuité des soins reste une préoccupation majeure pour tous. L'accès aux soins pour chacun de nos concitoyens demeure une priorité pour l'ensemble des établissements de santé qui s'inscrivent dans une impérative coordination et adaptation territoriales de leur dispositif.

Face à l'afflux massif et continu de patients Covid lors des pics épidémiques, les établissements n'ont eu d'autre choix que d'adapter leur organisation. Ainsi, les capacités d'accueil ont été démultipliées, notamment en réanimation, pour ne pas contraindre les médecins à faire des choix contraires à leur engagement éthique et moral. Des alternatives à l'hospitalisation complète leur ont été proposées lorsque cela était possible (Hospitalisation à domicile, télémedecine...).

« Prendre en charge dans les meilleures conditions les patients, assurer la qualité, la sécurité et la continuité des soins reste une préoccupation majeure pour tous. »

Les établissements n'utilisent la déprogrammation qu'en dernier recours sur demande expresse de l'Agence régionale de santé. Les opérations ne sont déprogrammées qu'après décision collégiale, concertée sur des critères médicaux pour éviter toute perte de chance pour les patients et suivent les recommandations des sociétés savantes. Ces choix éthiques donnent parfois lieu à des équilibres difficiles. Les équipes veillent à maintenir les plus possible certaines activités critiques, notamment la prise en charge des cancers et des pathologies chroniques (maladies mentales, insuffisance rénale...).

En cas de tensions, le dialogue permet de solutionner les difficultés rencontrées. Les espaces de médiation doivent être utilisés en cas de difficulté. Il est indispensable de permettre aux équipes soignantes de travailler dans le respect et la sérénité ».

## Des dispositifs de soutien accessibles à tous

Le contexte épidémique actuel suscite des inquiétudes, et parfois des angoisses, des troubles et des risques psychosociaux. Depuis le début de cette crise sanitaire, des professionnels et bénévoles sont à l'écoute des usagers. Plusieurs lignes d'écoute et de soutien psychologique sont ouvertes à tous.

Consultez ces contacts utiles sur le site de l'Agence Régionale de Santé Occitanie :

<https://www.occitanie.ars.sante.fr/covid19-soutien-psychologique-des-patients-familles-en-occitanie>

<https://www.occitanie.ars.sante.fr/sante-mentale-la-campagne-dinformation-continue>